

ARRÊTÉ N° 22-088

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 123-6,

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,

Vu la délibération du conseil de site en date du 24 mars 2020 portant élection de Monsieur François GERMINET en tant que président de l'Université,

Vu le règlement intérieur du comité d'éthique de la recherche (CER-CY) approuvé par le conseil d'établissement et le conseil de site le 12 juillet 2022,

Vu la délibération n° 04 du conseil d'établissement du 04 octobre 2022 portant avis sur la nomination des membres du comité d'éthique de la recherche de CY Cergy Paris Université.

Considérant les dispositions dudit règlement, il convient de procéder à la désignation des membres du comité d'éthique de la recherche de CY Cergy Paris Université.

LE PRÉSIDENT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

ARRÊTE

Article 1 : Nomination

Les membres du comité de la recherche de CY Cergy Paris Université sont les suivants :

- Membres sans voix délibérative :

Qualité	Nom	Prénom
DPO CYU	BEREHOUC	Fanny
VP Recherche CYU	VIDAL	Frédéric
VP Recherche Adjoint CYU	VODISLAV	Dan
Directeur Direction de la Recherche CYU	BOISSIERE	Arnaud
Directrice Adjointe Direction de la Recherche CYU	DESPLAN	Adeline
Référente intégrité Scientifique	MOULIN-CIVIL	Françoise

- Membres avec voix délibérative :

NOM	Prénom	Laboratoire / Institution
BOUCENNA	Sofiane	ETIS
BOURSIER	Axel	LT2D
CLEMENT	Evelyne	Paragraphe
DE SAINT MARTIN	Claire	EMA
DESPONDS	Didier	PLACES
DUBOST	Jean-Louis	Hôpital de Pontoise
FAMILY	Roxana	LEJEP
GENRE	Stéphanie	EMA
GENTES	Annie	ETIS
KELLOUCHE	Sabrina	ERRMECe
LARREGOLA	Maud	BioCIS
LAVANDIER	Catherine	ETIS
LONGHI	Julien	AGORA
MABILON-BONFILS	Béatrice	Bonheurs
MARCASSA	Stefania	THEMA
MEISSONNIER	Joël	MATRIS/CEREMA
OUKHALED	Abdelghani	LAMBE
POUTHIER	Tristan	CPJP
QUIROZ	Lissell	AGORA
RODRIGUEZ RUIZ	Violeta	ERRMECe
USUNIER	Laurence	LEJEP
ZEMBRI	Geneviève	MATRIS

Article 2 : Durée

Le présent arrêté prend effet à compter de ce jour.

Ces membres sont nommés pour une durée de quatre ans.

Article 3 : Publication

Le présent arrêté fait l'objet d'une publication sur le site internet de l'Université, après transmission au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités.

Article 4 : Exécution

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 18 octobre 2022

Le président de CY Cergy Paris Université



François GERMINET

Transmis au rectorat le : 19 octobre 2022

Publié le : 19 octobre 2022

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.